

LE STADE

2 - Aménagement vestiaires stade - demande de PC 27/06/2012 CM

Un nouveau bâtiment est prévu à environ 3 m des vestiaires actuels.

Le matériel pour réaliser ces travaux sera acheté par la commune. A cet effet, une somme de 8500 € a été votée au BP 2012 (section de fonctionnement). Lesdits travaux seront réalisés par les bénévoles. Ces dépenses seront ensuite transférées budgétairement en section d'investissement. Avant de commencer cette construction, il est nécessaire de déposer un permis de construire. Un bénévole (joueur) se propose de faire réaliser l'ensemble des plans pour le dépôt du PC au prix TTC de 350 €. Ces plans seront réalisés par le cabinet de Nicolas CORREIA 12 Bld de Ruère 19200 USSEL. Il n'est pas nécessaire de consulter divers cabinets, ces travaux n'étant pas suivis d'un marché.

Vote à l'unanimité pour le dépôt du PC et le choix du bureau d'études.

12. Projet d'aménagement du stade 24/07/2013 CM.

Pour mener à bien ce projet, il s'agit de délibérer pour autoriser la recherche de financement suite à l'étude préliminaire. Prévisionnel des travaux : 207 207€ pour réhabilitation et extension des vestiaires et 115 514€ pour mise aux normes du terrain d'honneur.

La demande de financements n'engage en rien. Le dossier sera envoyé à l'Etat, l'Europe, la Région, le Conseil Général, le Parc, la fédération de foot ainsi que le district et la ligue.

→ vote pour autoriser la recherche de financements à l'unanimité.